

MONFERRAND SAVES Le chemin de St Jacques protégé

désormais interdit aux quads et motos tout terrain



MONFERRAND SAVES Le chemin de St Jacques protégé

Face aux dégradations causées par les engins de loisirs motorisés, type quads et motos tout terrain ou « enduro, » le conseil municipal a décidé d'interdire leur circulation sur le chemin de St Jacques de Compostelle ou « GR 653. »

Monferran-Savès, lieu d'accueil des marcheurs



Monferran-Savès est une halte appréciée sur le chemin de St Jacques de Compostelle. Les marcheurs y trouvent un café – épicerie et des WC publics. Raymond Laborde, maire adjoint délégué aux espaces publics explique : « Nous sommes heureux d'accueillir les petits promeneurs comme les grands randonneurs. Nous recevons parfois des cavaliers ! La mairie entretient les chemins et les embellit. »

Les panneaux ont été posés par les agents techniques

Les arrêtés d'interdiction ont été signés par Étienne Bayonne, maire adjoint en charge de la voirie. Ils ont été cosignés par les maires des communes limitrophes concernées, Alain Barayré à Giscaro et Jean-Claude Darolles à Frégouville. Les panneaux ont été installés par Olivier er Régis, les agents communaux. Les véhicules prioritaires et agricoles ne sont pas concernés par cette interdiction.